

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 6 février 2012, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller  
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière directrice générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption du procès-verbal de janvier 2012
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Dérogation mineure 2012-001 Yves Gaillardetz
- 7- Adoption du règlement 2011-014 modifiant le règlement de zonage 2010-012 pour les zones 102, 204 et 208
- 8- Démission d'un membre du C.C.U. et nomination d'un membre du conseil au C.C.U.
- 9- Entente relative à l'étude des Lacs (OBVRLY)
- 10- Certificat du registre pour le règlement d'annexion du Domaine Ouellet
- 11- Inspection camion citerne
- 12- Protocole d'entente CLR - Incendie et 9-1-1
- 13- Remerciement Lafrenière Tracteur pour prêt de tracteur
- 14- Contrat location conteneur
- 15- Pièces et chariot scie à béton

- 16- Abat extermination
- 17- Emploi Été Canada 2012
- 18- Aide financière Corporation touristique de Grand-Mère
- 19- Subvention BOUM de Saint-Boniface
- 20- Subvention Comité Expression poétique
- 21- Soirée des Sommets catégorie Bâtitseur
- 22- Fondation CSSSM
- 23- Entente de service UTA
- 24- Barrage routier Maison des Jeunes
- 25- Congrès COMBEQ
- 26- Formation ADMQ
- 27- Affaires nouvelles
- 28- Période de questions
- 29- Période de suggestions
- 30- Clôture de la séance

RÉS. 2012-02-22 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Neuf personnes assistent à la séance du conseil. Quelques personnes aimeraient savoir comment se mobiliser au sujet de Bryan Audet qui participe présentement à l'émission STAR ACADEMIE. La municipalité a déjà pris contact avec la famille Audet.

RÉS. 2012-02-23 PROCÈS-VERBAL

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal de janvier sans aucune modification.

Adoptée

## CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à lire. La correspondance à consulter est dans le cahier du conseil.

## RÉS. 2012-02-24 CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

## COMPTES

Salaires : 23 765.47 \$

Comptes :

4721	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	35.00 \$
4722	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	70.00 \$
4723	MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	ASSOCIATION DES LOISIRS	53.81 \$
4724	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	70.00 \$
4725	BIBLIOTHEQUE MUN. DE ST-ELIE-DE-CAXTON	SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE	1 900.00 \$
4726	YVON BELAND	FÉERIE DE NOËL	30.00 \$
4727	BERNATCHEZ ANNICK	FÉERIE DE NOËL	40.00 \$
4728	BISSON LAPOINTE SARAH	FÉERIE DE NOËL	5.00 \$
4729	BOUCHER PAMELA	FÉERIE DE NOËL	30.00 \$
4730	BOUCHER LOUIS	FÉERIE DE NOËL	25.00 \$
4731	LOUIS-OLIVIER BOUCHER	FÉERIE DE NOËL	25.00 \$
4732	BOUDREAU CARROLL	FÉERIE DE NOËL	50.00 \$
4733	BOURGOUIN JEAN-CHARLES	FÉERIE DE NOËL	40.00 \$
4734	CHAMPOUX JEAN-PAUL	FÉERIE DE NOËL	40.00 \$
4735	DESCHENES DIANE	FÉERIE DE NOËL	40.00 \$
4736	DESCHENES JEAN-LOUIS	FÉERIE DE NOËL	105.00 \$
4737	ISABELLE DESROSIERS	FÉERIE DE NOËL	565.00 \$
4738	DESROSIERS STEPHANY	FÉERIE DE NOËL	5.00 \$
4739	DEZIEL LEO	FÉERIE DE NOËL	55.00 \$
4740	ENVIRONNEMENT M C M INC.	PROFESSIONNEL AQUEDUC, AQUEDUC LOT 2	1 468.49 \$
4741	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	721.42 \$
4742	GARANT LISE	FÉERIE DE NOËL	40.00 \$
4743	GENERATRICE DRUMMOND	AQUEDUC DOMAINE MARCHAND	611.60 \$
4744	GOUDREAU MARCEL	MATÉRIEL PROMOTIONNEL	1 000.00 \$
4745	LEBOEUF JOSEE	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	200.00 \$

4746	ANDRE LEMAY	FÉERIE DE NOËL	15.00 \$
4747	LE LUTIN MARMITON	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLES	855.54 \$
4748	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	86 610.34 \$
4749	MOISAN JOHANNE	FÉERIE DE NOËL	10.00 \$
4750	MORAIS ROBERT	FÉERIE DE NOËL	65.00 \$
4751	MAUDE MORISSETTE	FÉERIE DE NOËL	20.00 \$
4752	PG SOLUTIONS INC.	ENT. LOGICIEL PERMIS ET CARTE	2 865.22 \$
4753	SAMSON CLAUDE	FÉERIE DE NOËL	50.00 \$
4754	VEILLETTE GERALD	FÉERIE DE NOËL	5.00 \$
4755	ANNULÉ		
4756	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	FORMATION ET CONGRÈS	298.94 \$
4757	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	FORMATION ET CONGRÈS INSPECTEUR	632.36 \$
4758	ANNULÉ		
4759	ANNULÉ		
4760	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	ASSURANCES CAUTIONNEMENT	646.91 \$
4761	AIGUISAGE ET USINAGE JBD INC./SOMATEK	ÉQUIPEMENT PATINOIRE	1 793.61 \$
4762	ALARMS ALLIANCE SYSTEMES DE SECURITE	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME	206.96 \$
4763	ALIMENTATION R. AUDET	ART. NETTOYAGE BATISSE PATINOIRE, ALIMENTS, ESSENCE DIESEL CAMION INCENDIE	56.63 \$
4764	ALLARD JACQUES	FÉERIE DE NOËL	100.00 \$
4765	ASSOCIATION DES CHEFS EN SECURITE INCEN.	ADHÉSION ASS. DES CHEFS	239.24 \$
4766	LES ATELIERS DE SOUDURE ST- ELIE	ENT. ÉQUIPEMENT TRACTEUR, TEST ÉCHELLES, APRIA, AUTOPOMPE, ENTRETIEN STATION POMPAGE	1 256.65 \$
4767	BELITEC INC.	JARDIN ÉDUCATIF	258.11 \$
4768	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA- MADELEINE	ANALYSES D'EAU	159.58 \$
4769	BOURASSA JEROME	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	36.52 \$
4770	BOUTIQUE EDEN FLEURISTE	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	180.51 \$
4771	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	PIÈCES ET ACCESSOIRES, ACHAT OUTILS, ENTRETIEN TRACTEUR	183.64 \$
4772	CATARACTES SHAWINIGAN	ACTIVITÉ CATARACTES	838.00 \$
4773	CHAMBRE DE COM. MRC MASKINONGE	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	300.00 \$
4774	COMITE EXPRESSION POETIQUE	AUTRES SUBVENTIONS	1 000.00 \$
4775	CORPORATION TOURISTIQUE ET CULTURELLE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	200.00 \$
4776	JACQUES DEFOY	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
4777	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	ACTIVITÉ CATARACTES, ALIMENTS	41.50 \$
4778	EMCO CORPORATION	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE	580.44 \$
4779	ENVIRONNEMENT M C M INC.	PROFESSIONNEL AQUEDUC	149.47 \$
4780	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, FÉERIE DE NOËL	19.55 \$
4781	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	199.95 \$
4782	FONDATION CSSSM		175.00 \$

4783	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	30.00 \$
4784	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	189.01 \$
4785	GARAGE PAUL HEBERT	PIÈCES ET ACCESSOIRES	126.50 \$
4786	GARAGE DANIEL & LOUIS FRAPPIER INC.	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	212.00 \$
4787	GARCEAU PAUL-ANDRE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	22.88 \$
4788	GENERATRICE DRUMMOND	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE	706.31 \$
4789	GRENIER YVON	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
4790	GROUPE CLR	CELLULAIRE, TEMPS D'ONDE BASE C.B., TÉLÉPAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION	366.89 \$
4791	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	FÉRIE DE NOËL, ENTRETIEN EQUIPEMENT TRACTEUR, ENTRETIEN TRACTEUR	178.33 \$
4792	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION DE MACHINERIE, VOIRIE/MATÉRIAUX	1 850.16 \$
4793	LUMEN	NOUVELLES LUMIÈRES	314.34 \$
4794	MAGNY YVAN	CONSULTATION URBANISME	330.00 \$
4795	MARCHE RENE SAMSON	ACTIVITÉ CATARACTES	48.29 \$
4796	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	43 704.30 \$
4797	MAURICE HOULE & FILS LTEE	PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE, ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN ET CENTRE COMMUNAUTAIRE	315.80 \$
4798	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, ENTRETIEN CAMION, ENTRETIEN TRACTEUR	519.94 \$
4799	FRANCOEUR MICHELINE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
4800	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES	875.00 \$
4801	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES	CARACTÉRISATION LAC CYANOBACTÉRIES	5 000.00 \$
4802	PEPINIERE DU PARC	JARDIN ÉDUCATIF	398.74 \$
4803	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	HUILE À CHAUFFAGE CASERNE ET GARAGE	1 250.87 \$
4804	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	546.84 \$
4805	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	675.65 \$
4806	POSTES CANADA	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, PUBLICATIONS MUNICIPALES, FÉRIE DE NOËL	319.71 \$
4807	REGIE DE TRANSPORT COMMUN DE SHAWINIGAN	TRANSPORT ADAPTÉ	2 771.00 \$
4808	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	54.68 \$
4809	R.L.DISTRIBUTEUR ENR.	ARTICLES NETTOYAGE	382.64 \$
4810	SAMSON MARIO	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	123.64 \$
4811	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	96.06 \$
4812	GO SPORT	ENTRETIEN ET RÉPARATION PATINOIRE	384.35 \$
4813	STATION TOURISTIQUE FLORIBELL	FÉRIE DE NOËL	1 316.37 \$
4814	TOURISME MAURICIE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	3 190.56 \$
4815	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ÉQUIPEMENT TRACTEUR	9 911.48 \$
4816	COFJQS ÉTÉ 2012	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	2 000.00 \$

4817	REVENU QUÉBEC	ENREGISTREMENT ASSOCIATION DES LOISIRS	32.00 \$
120112	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	2 365.31 \$
120127	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRE VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC	76.34 \$
120206	REVENU QUEBEC	DAS PROV JANVIER 2012	7 083.78 \$
120206	HYDRO-QUEBEC	ÉCLARAGE DES RUES	1 653.53 \$
120207	REVENU CANADA	DAS FED JANVIER 2012	2 837.38 \$
120207	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	202.58 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	199 828.25 \$
		GRAND TOTAL	223 593.72 \$

### RÉS. 2012-02-25 COMPTES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 95 592.61 \$ sur le budget 2011 et de 68 323.16 \$ sur le budget 2012. Les autres dépenses sont déjà autorisées par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

### RÉS. 2012-02-26 DÉROGATION MINEURE 2012-001 YVES GAILLARDETZ

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 21 décembre 2011, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Yves Gaillardetz ayant pour objet de :

- Permettre l'agrandissement d'un bâtiment secondaire existant dans la marge avant de la propriété.

Cette dérogation affecte la grille de spécification 235 du règlement de zonage 2010-012.

#### Désignation de l'immeuble :

2011, chemin des Lacs-Longs  
Saint-Élie-de-Caxton  
Lot : 4 194 726

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2012-01-003) à la demande de monsieur Yves Gaillardetz lors de la séance tenue le 31 janvier 2012;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2012-01-003 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2012-001 telle que demandée et selon les recommandations du C.C.U.

Adoptée

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-014  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012  
POUR LES ZONES 102, 204 ET 208

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné par le conseiller monsieur Richard Garant lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal adopte le règlement 2011-014 et décrète ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1  
TITRE ET NUMÉRO DU RÈGLEMENT

Ce règlement est intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage 2010-012 pour les zones 102, 204 et 208.

ARTICLE 2  
OBJET

Ce règlement a pour objet de modifier les limites de la zone 204-RU et d'inclure l'usage habitation communautaire dans la zone102-CR.

ARTICLE 3  
PLAN DE ZONAGE 2010-012

La zone 204 du plan de zonage 2010-012 feuillet#1 sera modifiée de la façon présentée au plan (voir annexe 1) et décrite ci-dessous.

La zone se délimitera comme suit :

- Bornée au sud par la ligne nord-ouest du lot 3 984 650
- Bornée au nord par l'avenue principale
- Bornée au nord-ouest par la ligne sud-est du lot 3 983 832
- Bornée par la ligne sud-ouest du lot 3 983 832
- Bornée en partie par la rue Gélinas jusqu'à la ligne sud-ouest du lot 4 519 226
- Bornée au nord par la ligne sud du lot 3 984 820 jusqu'au 4<sup>ième</sup> rang
- Bornée par la frontière avec la municipalité de Charette

La zone 208 du plan de zonage 2010-012 feuillet#1 sera modifiée de la façon présentée au plan (voir annexe 1) et décrite ci-dessous.

Sera ajouté :

- Le lot 3 983 832 en entier
- Le lot 4 519 226 en entier
- Le lot 4 519 227 en entier

ARTICLE 4  
ANNEXE C-GRILLE DE SPÉCIFICATION 102

La grille de spécification de la zone 102 du règlement de zonage 2010-012 est modifiée de la façon suivante :

L'usage habitation communautaire sera autorisé.



ARTICLE 5  
ENTRÉE EN VIGUEUR

Fait et adopté à Saint-Élie-de-Caxton le 6 février 2012 à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

---

André Garant, maire

---

Micheline Allard,  
sec.-trés. Dir. générale

Avis de motion : 7 novembre 2011  
Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement : 7 novembre 2011  
Publication : 8 novembre 2011  
Adoption du 2<sup>ième</sup> projet de règlement : 5 décembre 2011  
Publication : 6 décembre 2011  
Adoption du règlement : 6 février 2012

RÉS. 2012-02-27 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2011-014

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 2011-014 ayant pour titre :

« RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-014  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012  
POUR LES ZONES 102, 204 ET 208 »

Adoptée

RÉS. 2012-02-28 DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU C.C.U.

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la démission de monsieur Robert Hamel comme membre du C.C.U. et le remercie très chaleureusement pour les nombreuses années de services rendus dans le cadre de ces fonctions.

Adoptée

RÉS. 2012-02-29 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL AU C.C.U.

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme monsieur Michel Brodeur conseiller à la fonction de membre du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2012-02-30 ENTENTE RELATIVE À L'ÉTUDE DES LACS - 2012

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'Organisme des Bassins Versants des Rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) à poursuivre l'étude concernant les lacs tel qu'indiqué à leur proposition d'entente 2012. Le coût est de 5,000.00 \$ pour les lacs Hyacinthe (à la Mousse), de la Campe, Madone, du Barrage et Garand.

Adoptée

RÈGLEMENT 2012-001  
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE  
DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

CERTIFICAT DU REGISTRE  
RÈGLEMENT NO. 2012-001  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-BONIFACE

Je soussigné, Jacques Caron, responsable du registre tenu le 25 janvier 2012, en vue de l'annexion de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton d'une partie du territoire de la Municipalité de Saint-Boniface (Domaine Ouellet) déclare :

QUE le nombre de personnes habiles à voter sur ledit règlement est de 178;

QUE le nombre de demandes requises pour que le scrutin référendaire ait lieu est de 29;

QUE le nombre de demande faite selon le registre est de 0;

QUE le règlement no. 2012-001 de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est réputé « APPROUVÉ ».

EN FOI DE QUOI, j'ai signé le présent certificat à saint-Boniface, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2012.

25-01-2012  
DATE

JACQUES CARON  
RESPONSABLE DU REGISTRE

RÉS. 2012-02-31 INSPECTION CAMION CITERNE ET POMPE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre de service de Jacques Thibault pour la vérification annuelle du camion citerne et de la pompe portative. Le coût est de 115.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-02-32 PROTOCOLE D'ENTENTE CLR INCENDIE ET 9-1-1

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte les protocoles d'entente avec CLR concernant le service de répartition téléphonique 9-1-1 et le service de répartition secondaire pour les incendies.

Monsieur le maire André Garant et madame la directrice générale Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton les documents nécessaires.

Adoptée

RÉS. 2012-02-33 REMERCIEMENTS

CONSIDÉRANT les services gratuits offerts par Lafrenière Tracteurs pour l'utilisation d'un tracteur servant à la Fête de Noël 2011-2012;

CONSIDÉRANT la coopération toujours existante de Lafrenière Tracteurs et ce, depuis de nombreuses années;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu de transmettre à Lafrenière Tracteurs des remerciements très chaleureux pour les nombreux services rendus qui ont permis à Saint-Élie-de-

Caxton d'améliorer grandement le service aux touristes et visiteurs par l'ajout de balades touristiques.

Adoptée

RÉS. 2012-02-34 LOCATION CONTENEUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le contrat de location de conteneur de Guy Rivard au montant de 12.00 \$ par semaine. Monsieur le maire André Garant est autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les documents nécessaires.

Adoptée

RÉS. 2012-02-35 PIÈCES ET CHARIOT POUR SCIE À BÉTON ET ASPHALTE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'un chariot pour scie à béton et asphalte. L'achat sera fait chez Équipements Les Chutes au coût de 500.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-02-36 TRAITEMENT PRÉVENTIF INSECTES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre de service de Abat Extermination pour un traitement préventif extérieur concernant les insectes. Ce traitement sera fait au Centre Communautaire et à la Maison du Citoyen par Abat Extermination au coût de 345.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-02-37 EMPLOIS D'ÉTÉ - CANADA 2012

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité :

- 1) Que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du Programme Emplois d'Été Canada (EEC) 2012.

- 2) Que monsieur André Garant, maire et/ou madame Micheline Allard, secrétaire-trésorière, directrice générale, est (sont) autorisé(s) au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.
- 3) Que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'engage par son (ses) représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adoptée

RÉS. 2012-02-38 AIDE FINANCIÈRE CORPORATION TOURISTIQUE DE GRAND-MÈRE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une aide financière de 200.00 \$ pour le bureau d'accueil touristique (secteur Grand-Mère).

Adoptée

RÉS. 2012-02-39 SUBVENTION HOCKEY MINEUR SAINT-BONIFACE

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une subvention de 50.00 \$ par joueur de Saint-Élie au hockey mineur de Saint-Boniface. Dix-sept joueurs sont inscrits pour un coût de 850.00 \$. Madame Marlyne Muise vérifiera l'inscription des joueurs pour 2012.

Adoptée

RÉS. 2012-02-40 SUBVENTION COMITÉ EXPRESSION POÉTIQUE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal donne une subvention de 1,000.00 \$ au Comité Expression poétique de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2012-02-41 SOIRÉE DES SOMMETS  
CATÉGORIE BÂTISSEURS

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme monsieur Keven Gélinas et madame Marylène Deschênes comme étant les entrepreneurs qui se sont le plus démarqués dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au cours de l'année 2011.

Adoptée

RÉS. 2012-02-42 FONDATION CSSSM

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle son adhésion à la Fondation du Centre de Santé et des Services Sociaux de Maskinongé (CSSSM). Le coût est de 175.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2012-02-43 ENTENTE DE SERVICE UTA

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal :

1. Accepte l'entente de service avec U.T.A.
2. Autorise monsieur le maire André Garant à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton l'entente de service pour la session hiver 2012.

Adoptée

RÉS. 2012-02-44 BARRAGE ROUTIER MAISON DES JEUNES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la Maison des Jeunes « Au cœur des montagnes » à tenir un barrage routier le 30 juin 2012.

Ce barrage est un moyen de financement pour les différentes activités de la Maison des Jeunes. Les endroits visés sont :

1. Intersection de l'Avenue Principale et du Chemin des Loisirs
2. Intersection de la rue Saint-Louis et de la Route des Lacs

La tenue du barrage routier est conditionnelle à l'acceptation de la Sûreté du Québec et du Ministère des Transports.

Adoptée

RÉS. 2012-02-45 CONGRÈS COMBEQ

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau à s'inscrire au Congrès de la COMBEQ. Le congrès se tiendra les 26-27 et 28 avril 2012. Le coût d'inscription est de 550.00 \$ plus taxes. Les dépenses inhérentes à ce congrès seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2012-02-46 FORMATION ADMQ

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Micheline Allard à s'inscrire à la formation donnée par l'ADMQ qui aura lieu le 1<sup>er</sup> mars à Trois-Rivières. Le cours est en deux volets :

- La Loi sur l'Accès à l'information
- Les nouvelles obligations du directeur général

Le coût est de 260.00 \$ plus taxes incluant le repas du midi et la documentation.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant mentionne que la lumière demandée sur le chemin des Loisirs sera inscrite aux prévisions budgétaires 2013.

LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

- Madame Lafrenière Grenier mentionne que pour laisser le clocher allumé annuellement, il y aurait un coût de 800.00 \$ jusqu'à la prochaine Fête car l'éclairage a été payé jusqu'en avril grâce à un don de 100.00 \$.

FRANCINE BUISSON

Madame Buisson informe les membres du conseil municipal des dossiers suivants :

1. Bibliothèque : Il y aura un échange de livre par le Réseau Biblio.
2. Comité de la Famille : La prochaine rencontre se tiendra le 27 février prochain.
3. Maison de la Famille de Louiseville : Les services disponibles sont les suivants :
  - a) Atelier de langage pour les enfants de 4 et 5 ans.
  - b) Cuisine collective
  - c) Aidants naturels de notre milieu
4. Politique familiale de la MRC sera mise à jour pour inclure le volet MADA (Ainés). Le plan d'action de chaque municipalité devra être conforme à cette politique. Il y aura dépôt au Ministère d'ici la fin mars.

ROBERT HAMEL

RÉS. 2012-02-47 PNEUS AVANT TRACTEUR M-108

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de pneus avant pour le tracteur M-108. L'achat sera fait chez Le Groupe Lafrenière Tracteurs au coût de 820.00 \$ plus taxes chacun incluant les jantes et la livraison.

Adoptée

MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que la Fête de Noël est terminée. Nous avons reçu environ 2,000 personnes soit une centaine de moins que l'an dernier.
- Monsieur Brodeur mentionne que le début de l'été est prometteur. Beaucoup d'autobus ont déjà réservé pour le mois de juin.

MARLYNE MUISE

- Madame Muise mentionne que la glace de la patinoire est très belle. Les supports pour apprendre aux jeunes à patiner sont très appréciés des parents et des enfants.



ANDRÉ GARANT

- Monsieur le maire mentionne que les démarches concernant le jardin botanique sont très encourageantes.

RÉS. 2012-02-48 JARDIN BOTANIQUE

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate madame Claude Gauthier de Floriculture H.G. Gauthier Inc. pour la gestion du projet du jardin botanique selon les conditions discutées. Le salaire horaire est de 75.00 \$ de l'heure.

Adoptée

RÉS. 2012-02-49 JEUX DU QUÉBEC

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une commandite de 2,000.00 \$ pour les Jeux du Québec.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Onze personnes assistent à la séance du conseil. Aucune question.

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

- Une contribuable mentionne que la pancarte annonçant les commerces de Saint-Élie est mal située, qu'elle devrait être mise en valeur davantage.
- Une contribuable mentionne que Saint-Élie-de-Caxton devrait être mentionné dans le bottin téléphonique car la population est de beaucoup supérieure à Charette.

RÉS. 2012-02-50 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H05.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard  
Sec-très. Dir. générale

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire